

# Conclusions 2018 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Haïti

En 2018, Haïti a fait des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Au cours de l'année, le gouvernement a créé, formé et déployé une unité spécialisée de la police des frontières appelée POLIFRONT chargée de lutter contre la criminalité transnationale, notamment la traite des personnes. Il a également obtenu 17 condamnations pour crimes liés aux pires formes de travail des enfants. Toutefois, en Haïti, des enfants accomplissent des travaux dangereux dans l'agriculture et le travail domestique. Des mineurs sont également envoyés dans des orphelinats pour, parfois, s'y retrouver à travailler dans le cadre des services domestiques. Il n'y a pas en Haïti d'âge minimum bien défini et facilement applicable d'admission au travail domestique ni de liste des emplois dangereux interdits aux enfants. Les ressources limitées affectées à l'application de la législation sur le travail des enfants entravent les actions menées par le gouvernement pour protéger les mineurs des pires formes de travail des enfants. En outre, les programmes sociaux de lutte contre le travail des enfants sont insuffisants pour s'attaquer correctement à ce problème dans son ensemble.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants en Haïti sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que les mesures de protection concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi s'appliquent aux enfants ayant des arrangements de travail informels.	2014 – 2018
	Adopter une loi fixant l'âge de fin de la scolarité obligatoire pour qu'il soit égal à l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2017 – 2018
	Préciser clairement l'âge minimum d'admission à l'emploi, y compris au travail domestique.	2009 – 2018
	Adopter une liste des activités et des emplois dangereux, et veiller à ce que les activités et les emplois dangereux interdits aux enfants soient définis de façon exhaustive et comprennent le travail dans des environnements agricoles dangereux.	2009 – 2018
	Veiller à ce que la loi établisse l'âge minimum de l'enrôlement volontaire dans les forces armées publiques à	2018

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	18 ans ou à 16 ans avec des garanties en cas de volontarisme.	
Application	Publier des informations sur le financement de l’Inspection du travail et le nombre d’inspecteurs du travail, indiquant si les inspecteurs du travail ont reçu une formation adéquate, et sur le nombre et le type d’inspections du travail, les infractions et les sanctions en rapport avec le travail des enfants.	2013 – 2018
	Instaurer des sanctions suffisamment dissuasives pour punir l’emploi d’enfants en contravention du Code du travail.	2009 – 2018
	Veiller à ce que le nombre des inspecteurs du travail et des agents d’application du droit pénal, ainsi que la formation et les ressources des organismes d’application du droit du travail et du droit pénal, soient suffisants pour faire respecter comme il se doit les lois portant sur le travail des enfants, y compris ses pires formes.	2013 – 2018
	Autoriser l’Inspection du travail à imposer des sanctions.	2013 – 2018
	Renforcer les capacités de répression du ministère des Affaires sociales et du Travail et de l’Institut du bien-être social et de recherches en organisant des inspections ciblées dans le cadre des efforts de protection de l’enfance, plutôt qu’en effectuant des inspections uniquement en fonction des plaintes reçues.	2013 – 2018
	Étendre le territoire couvert par les lignes d’assistance téléphonique gratuites administrées par la Brigade de protection des mineurs et l’Institut du bien-être social et de recherches pour faciliter le signalement de cas d’exploitation d’enfants en dehors de Port-au-Prince, notamment dans les zones rurales ; publier des informations sur le nombres d’appels portant sur le travail des enfants.	2013 – 2018
Coordination	Veiller à ce que la Commission nationale tripartite pour l’élimination des pires formes de travail des enfants se réunisse régulièrement et prenne des mesures pour s’acquitter de sa mission.	2017 – 2018

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Politiques gouvernementales	Approuver le plan d'action national de lutte contre le travail des enfants.	2016 – 2018
	Veiller à ce qu'il y ait un financement approprié pour assurer la mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la traite des personnes.	2016 – 2018
	Assurer la mise en œuvre de la politique nationale de protection de l'enfant et du plan de développement stratégique d'Haïti et fournir des renseignements à ce sujet.	2017 – 2018
Programmes sociaux	Renforcer les initiatives visant à supprimer les obstacles et à permettre à tous les enfants de recevoir une éducation en éliminant les frais liés à la scolarité dans les écoles publiques, augmenter le nombre d'écoles et d'enseignants, surtout dans les zones rurales et les camps proches de la frontière avec la République dominicaine, veiller à ce que les écoles publiques offrent des cours en français et en créole haïtien, répondre aux besoins spécifiques en matière d'éducation des groupes démographiques vulnérables, notamment des nouveaux arrivants venus de la République dominicaine, et veiller à ce que les enfants qui commencent l'école avec du retard ou qui redoublent une classe puissent passer dans le secondaire.	2009 – 2018
	Amplifier la base de données nationale sur la protection de l'enfance, notamment en identifiant les enfants des rues déplacés et les enfants employés dans le travail domestique.	2010 – 2018
	Développer les programmes sociaux existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, en particulier dans le travail domestique, l'agriculture et la traite des enfants.	2010 – 2018